



Newsletter ApiSion Avril 2021

Chers Collègues Apicultrices et Apiculteurs,

Le comité de la société d'Apiculture de Sion et environs est honoré de vous soumettre l'ApiSion News de ce mois.

N'hésitez pas à nous contacter, si vous avez des questions ou des remarques.

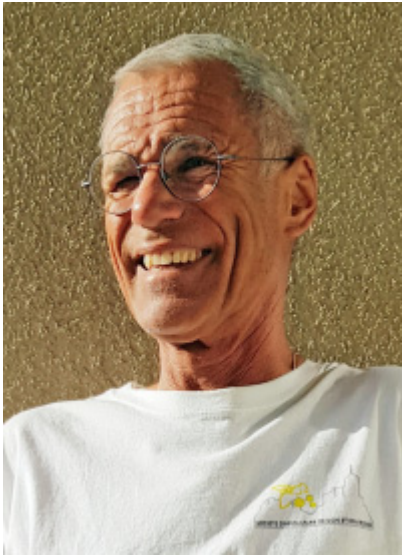
Bonne lecture et à bientôt ...

P.S. Si ce mail ne s'affiche pas correctement, vous pouvez lire la newsletter sur notre site : www.ApiSion.ch

Themen

1. Edito
2. Apiculture mois par mois
3. L'article du mois
4. Diverses informations
5. Dates à retenir
6. Bulletin climatologique & phénologique
7. La plante du mois
8. Quiz du mois

1. Edito



Si un candidat au poste de Conseiller d'Etat se qualifie de « monarque éclairé » avant le premier tour de l'élection, le Canton du Valais, tout comme les autres Cantons de la Confédération, est bien une République dont le Pouvoir Exécutif est exercé par le Conseil d'Etat, composé de cinq membres élus tous les quatre ans par un scrutin majoritaire à deux tours. Sa présidence tournante est annuelle, comme pour le Conseil fédéral.

L'organisation de la vie de la ruche est également intéressante, sa monarchie étant clairement modulée par l'ensemble des ouvrières. L'introduction, dans une colonie orpheline, d'une reine FO de grande valeur aux yeux de l'apiculteur, n'est pas toujours couronnée de succès. Il arrive que les ouvrières ne trouvent pas cette reine à leur goût. Elles vont attendre la ponte de quelques œufs pour éliminer cette reine et en élever une autre, qui leur convienne mieux. Par analogie, un Conseiller d'Etat, voire un Conseiller fédéral, en place, peut ne pas être réélu à la fin d'une législature de 4 ans... De même, en fin de saison, une reine de plus de trois ans, dont la ponte est sur le déclin, sera remérée pour que la colonie puisse disposer d'une jeune reine vigoureuse pour l'année suivante... un peu comme en politique, lorsque la base de l'électorat « prie » un Conseiller, qui a déjà fait 3 périodes, de prendre sa retraite. Il en va de même pour le processus d'essaimage. Ce sont bien les ouvrières qui construisent des cellules royales au bas des cadres où la reine est empêchée de se promener et d'y apposer ses phéromones de marquage produites par les glandes d'Arnhart localisées au bout des pattes. L'organisation du pouvoir au sein d'une colonie est donc une sorte de monarchie constitutionnelle dont la reine, choisie par l'apiculteur ou les ouvrières, a un pouvoir limité par un subtil jeu de phéromones. En politique valaisanne, on parlera d'un subtil jeu de mésalliances... (Claude Pfefferlé)

2. Apiculture mois par mois



Dicton du mois: "Au moment où commence avril, l'esprit doit se montrer subtil."

Une fin de mars glaciale, avec des températures largement au-dessous de 0°C, laisse maintenant la place à un mois d'avril qui va être explosif pour l'apiculture. Le printemps est là : il est temps d'agir ! La grande surface de couvain qu'on avait avant la vague de froid a éclos, la population d'abeilles est importante et il faut de la place pour le nid à couvain. En ce moment les pissenlits, les arbres fruitiers et les merisiers sont de gros pourvoyeurs de pollen et de nectar. Les butineuses trouvent aussi des ressources sur les nombreuses plantes d'ornement qui embellissent les abords des maisons et des jardins publics des villes. N'hésitez pas à agrandir le nid à couvain avec un ou deux cadres de cire gaufrée, toujours insérés entre les réserves et le premier rayon du couvain. Les jeunes abeilles, dont les glandes cirières ne demandent qu'à fonctionner, construiront ce cadre en moins de deux jours. De plus, les abeilles cirières étant occupées et la place pour pondre assurée, la fièvre d'essaimage en sera réduite. Lorsque les abeilles occupent toutes les ruelles du corps de ruche, ou qu'elles blanchissent les têtes des cadres, il est temps de poser la première hausse. Comme on le sait bien, la météo joue un grand rôle dans le développement printanier : si elle est favorable ($T > 15^{\circ}\text{C}$) visitez rapidement vos colonies régulièrement pour déterminer le moment favorable de la pose de la hausse. Cette décision s'acquiert avec l'expérience ; en cas d'incertitude, demander l'avis d'apiculteurs plus expérimentés est fortement conseillé. Profitez des floraisons printanières pour renouveler quelques cadres de hausses, 2 ou 3 par colonie. (*Elia Gabrieli*)

En savoir plus : www.ApiSavoir.ch

3. L'article du mois



Découpe du couvain de mâles

Il n'y a pas une seule bonne pratique apicole. Par contre, il existe des règles basées sur le bon sens et l'expérience des apiculteurs chevronnés voire professionnels. Si la reine est bien le moteur de la colonie, la propreté de la ruche, la lutte contre le varroa, les stratégies anti-essaimage, l'emplacement du rucher et la mise en hivernage sont tout aussi importants pour le bon développement de la colonie en vue d'une belle récolte de miel.

[Lire l'article](#)

4. Diverses informations



Commande groupée de sirop

Une commande groupée de sirop de nourrissage (73%) à un tarif défiant toute concurrence est sur pied au prix de CHF 1.18/kg par boîte de 20 kg, soit CHF 23.60 / boîte. On nourrit habituellement les colonies de suite après la récolte avec 1 boîte de 20 kg/ruche 12c.

Possibilité de commander des boîtes de 10 kg à CHF 14.80 / boîte. La commande est à emporter le jeudi 10.06.2021 entre 16h00 et 18h30 chez Berthod transport à Sion.

Si intérêt, commande par mail avec prénom, nom, tél portable et nombre de boîtes de 20 kg chez cn.pfefferle@bluwin.ch.

Votre commande est entièrement modulable jusqu'au mercredi 20.05.2020 à minuit. Passé ce délai une commande groupée ne sera plus possible pour des questions de logistique.



Information de l'inspectorat

Les déplacements des ruches à l'extérieur d'un cercle doivent être annoncés à l'inspecteur de départ et d'arrivée et ne sont autorisés qu'après validation des inspecteurs.

Les déplacements à l'intérieur d'un cercle se font sans autorisation de l'inspectorat. Par contre, les ruches doivent être porteuses du no de rucher et des coordonnées de l'apiculteur.

Les déplacements de ruches à partir des zones sous séquestre du feu bactérien (communes de Conthey, Sion, St-Léonard, Lens, Grône et Sierre) sont interdits du 15 mars au 30 juin sauf si déplacement au-dessus de 1'200 m ou si les colonies sont enfermées pendant 48 heures .

Les séquestres concernant la loque américaine 2020 Vernayaz, Salvan, les Marécottes et le Châble sont maintenus jusqu'à nouvel avis (inspection au printemps).

Les séquestres de loque européenne 2020 sont levés.

L'importation d'abeilles étrangères en Suisse est interdite. L'exportation des abeilles vers l'étranger est strictement règlementée. Se renseigner auprès des autorités compétentes du pays de destination.



ApiService

Les manifestations en ligne et en direct sont toutes enregistrées. Vous pouvez les regarder encore pendant **environ 1 mois après la conférence.**

Vous trouvez le planing des visioconférences en cliquant sur le lien suivant:

www.abeilles.ch

5. Dates à retenir

7. La plante du mois



Le **prunier épineux** est un arbuste de la famille des Rosaceae. Très robuste, il supporte aisément des températures de -20 °C et se retrouve largement distribué de l'Europe de l'Ouest à l'Asie Mineure, dans la région du Caucase et en Afrique du Nord. De taille modeste, il porte plusieurs noms différents : épine noire, buisson noir, épinette, belossay, créquier, fourdinier, fourdraine, mère-du-bois, pelossier ou prunellier commun.

En raison de son caractère épineux et d'une forte tendance à drageonner, il est très utilisé pour former des haies infranchissables pour le bétail. Comme l'aubépine, il peut former une haie ou un taillis inextricable en quelques années.

Ses fleurs blanches apparaissent avant les feuilles, dès le début avril. Elles sont pour la plupart solitaires (parfois par 2-4), portées par un pédoncule de 3-6 mm. Le prunellier est une espèce hermaphrodite (les organes mâles et femelles se trouvent dans la même fleur) et entomogame, c'est-à-dire pollinisée par les insectes à qui il offre également un abondant nectar. Ses petites baies étant appréciées des oiseaux qui disséminent ses graines, il est une espèce envahissante des friches et de certaines pâtures. Les fruits sont astringents et toniques, car riches en tanin, vitamine C et acides organiques. En décoction, le prunellier est laxatif, et ses fruits sont utilisés comme remède contre les constipations. Les prunelles sont comestibles et peuvent être utilisées pour obtenir une liqueur réputée (comme le patxaran ou la veine d'épine noire) et pour l'élaboration d'eau-de-vie. Les fleurs de prunellier décoorent au printemps les salades et les desserts. Elles peuvent aussi servir à parfumer des crèmes, auxquelles elles communiquent leur petit goût d'amande amère. (*Claude Pfefferlé*)

8. Quiz du mois



Visite du jour : une petite colonie, créée en juillet 2020 avec une reine émergée en juin 2020 et marquée, semble un peu en retard (seulement 3 cadres couverts) par rapport à ses voisins de banc. Sur 2 cadres, se trouvent 2 paumes de couvain d'ouvrières assez compact accompagnées de quelques rares cellules de mâles en périphérie. L'inspection plus précise permet d'observer de la ponte fraîche inhabituelle.

Qu'en pensez-vous ?

[Voir la réponse](#)

www.ApiSion.ch

www.ApiSavoir.ch

Archives : www.ApiSion.ch/news

(c) Société d'apiculture de Sion et environ

